Création ou transfert de cabinet dentaire

1. **Documents à fournir au Conseil Départemental de l’Ordre:**
2. Toutes les **factures du matériel** professionnel et meublant ou un inventaire du matériel existant.
3. Le **titre de jouissance des murs** : contrat de location, bail ou titre de propriété
4. L’attestation de **RCP** du praticien et éventuellement de sa société.
5. Toute **convention ou contrat pour l’exercice en société** ou à plusieurs : statuts, règlement intérieur de société civile de moyens, kbis, ou au moins une convention pour les frais communs et leur répartition entre vous et vos associés.
6. Les **contrats de collecte des déchets DASRI** et de **collecte des déchets d’Amalgame.**
7. **Les textes de références à appliquer pour la mise aux normes du cabinet :**

Les informations nécessaires à l’installation de votre cabinet se trouvent dans les textes de référence suivants.

1. Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le **site du Conseil National de l’Ordre**, <http://www.ordre-chirurgiens-dentistes.fr/> Rubrique « sécurisez votre exercice ».

Ce site vous aidera à normaliser votre exercice concernant :

* Accessibilité des handicapés ou dérogation.
* La sécurité incendie.
* Le secret professionnel.
* Dossier du patient.
* Vérifier les affichages obligatoires au cabinet : amalgames dentaires, affichage employeur, affichage des honoraires, prévention tabac, tri des déchets.
* La CCAM et le devis conventionnel.
* Convention collective nationale des cabinets dentaires et évaluation du risque professionnel.
* La pharmacovigilance, matériovigilance, cosmétovigilance.
* La traçabilité des Dispositifs Médicaux.
* Les règles de stérilisation, hygiène et asepsie.
* La trousse d’urgence au cabinet dentaire et ses médicaments.
* Maintenance du matériel, installation électrique et éclairage.
* Radioprotection des patients et formation au Cone beam.
* …
1. S’agissant d’un local en rez-de-chaussée une occultation de toutes les fenêtres est requise lorsqu’une vue direct est possible depuis la rue.
2. Notons que le de texte de référence en matière d’**hygiène** est la « *Grille technique d’évaluation des cabinets dentaires pour la prévention des infections associées aux soins* » que vous trouverez sur le site suivant : <https://www.fncs.org/sites/default/files/pdf/GRILLE_DEVALUAT_DES_CAB_DENTAIRES_oct_2011.pdf>
3. Remplir la **grille « Visite de cabinets »** de la façon la plus détaillée possible et la signer. (Aide en Annexe 1)
4. **Envoyer des photos des lieux suivants :**
5. **Plaque professionnelle** en bas de l’immeuble.
6. **Salle de stérilisation** : montrer la marche en avant de la chaine de stérilisation ainsi que les différents éléments de la chaine de stérilisation. Montrer les affichages obligatoires de cette salle.
7. **Salle de soins** : montrer les 3 containeurs de tri des déchets.
8. **Zone d’encaissement** du patient : montrer les 2 affichages obligatoires (tabac + tarif).
9. **Salle d’attente** : montrer les 2 affichages obligatoires (amalgames + tarif).
10. **Salle de radiologie** si elle existe.

Vous pourrez envoyer les photos par internet sur wetranfer :

Vous vous rendez sur le site <https://wetransfer.com/> 🡪 PUIS directement en ligne, Ajoutez vos fichiers et remplir les éléments demandés sur le site. L’adresse mail du conseil départemental de l’Ordre est alpes-maritimes@oncd.org

1. Si les étapes A, B et C sont conformes, nous vous contacterons pour **fixer un RDV** pour la visite du cabinet.
2. Durant la visite nous utiliserons comme trame la **grille « visite de cabinet »** que vous avez remplie à l’étape B.4.

Merci de nous préparer également :

* Les documents PCR.
* Le document prévention incendie.
* Formation à la radioprotection des patients en cours de validité
* Formation AFGSU2 en cours de validité.
* Assurance du local professionnel.
* Un dossier médical de patient comprenant : questionnaire médical + devis conventionnel + document de traçabilité du dispositif médical cité dans le devis.
1. **Si tout est conforme après la visite des conseillers départementaux, nous pourrons insérer votre changement d’adresse professionnelle au fichier RPPS afin que la CPAM puisse le valider.**

**Annexe 1 : Aide à la grille « Visite des cabinets »**

**Légende :**

Les règles détaillées sont souvent issues de l’une des 75 questions de la *« grille technique d’évaluation des cabinets dentaires pour la prévention des infections associées aux soins. »,* numérotées Q1 à Q75.

*En italique : les textes de références et où trouver la bibliographie associée*

En rouge : l’organisme compétent pour le contrôle

Fiche à imprimer (affichage ou à tenir à disposition du personnel)

1. **Aspect extérieur :** *CDO*
2. **Equipe dentaire** : *Code de santé publique + code du travail + convention collective des cabinets dentaires + Grille technique d’évaluation des cabinets dentaires –* Médecine du travail
* Q1 + Q2 + Q13 : Qualification et vaccination du personnel
1. **Locaux :**
	1. **Accès handicapé**
	2. **Sanitaires patients**
	3. **Salle de soins** : *Grille technique d’évaluation des cabinets dentaires + ADF + Code de Santé publique --* ARS
* Q16 = sols et revêtements
* Q22 + Q23 = protection matériel informatique et unit dentaire
* Q17 = Salle de son isolée des autres salles
* Q19 + Q20 + Q72 = collecteurs de la salle de soins
* Q21 = mobilier minimum
1. **Salle de stérilisation** : *Grille technique d’évaluation des cabinets dentaires + ADF --* ARS
* Q16 = sols et revêtements
* Q21 = mobilier minimum
* Q33 = salle dédiée à la stérilisation
* Q34 = marche en avant
1. **Vestiaire** :
2. **Local « stockage déchets »** : *Grille technique d’évaluation des cabinets dentaires --* ARS
* Q73 = stockage des DASRI et collecteurs d’Amalgame – fiche gestion des DASRI à imprimer et garder à disposition
1. **Local « entretien ménage »** :
2. **Hygiène et asepsie :** ARS
	1. **Hygiène des mains** = *Grille technique d’évaluation des cabinets dentaires + Société Française d’Hygiène Hospitalière*
* Q6 + Q7 + Q8 = mode de lavage des mains – fiche à imprimer (affichage ou à tenir à disposition du personnel)
* Q18 = point d’eau et hygiène des mains dans la salle de soins
	1. **Salle de soins** : *Grille technique d’évaluation des cabinets dentaires + ADF + Code de Santé Publique*
* Q28 = désinfection seringue air/eau
* Q31 = nettoyage des surface
* Q72 + Q73 = tri DASRI dans la salle de soin
	1. **Instrumentation** : *Grille technique d’évaluation des cabinets dentaires + ADF*
* Q13 = Formation du personnel à la sté
* Q41 + Q57 + Q58 = Stérilisation par autoclave classe B
* Q42 + Q43 + Q44 + Q48 + Q49 + Q50 + Q51 + Q54 + Q55 = étapes de stérilisation
* Q56 + Q63 + Q64 + Q65 + Q66 = conditionnement en sachet + indicateurs + traçabilité + stockage – fiche sur la stérilisation + fiche sur le traitement des DM à imprimer et garder à disposition
	1. **Instrumentation dynamique** : *Grille technique d’évaluation des cabinets dentaires + ADF*
* Q25 + Q67 + Q68 = stérilisation après chaque soin
	1. **Externalisation de l’entretien des locaux**
1. **Tenue professionnelle** : *Grille technique d’évaluation des cabinets dentaires --* ARS
* Q4 et Q5 = Vêtements professionnels
* Q9 + Q10 = les gants = *OMS + ADF + société française d’hygiène hospitalière*
* Q11 = les masques = *CCLIN + ADF*
* Q12 = les lunettes et visières : *Grille technique d’évaluation des cabinets dentaires + ADF*
	1. **Chirurgien-dentiste**
	2. **Assistante – aide dentaire** : *Grille technique d’évaluation des cabinets dentaires + ADF*
* Q10 + Q52 = gants de protection en salle de stérilisation
	1. **Autres**
1. **Dispositifs médicaux** : *Grille technique d’évaluation des cabinets dentaires + ADF --* ARS
* Q23 + Q28 = protection unit dentaire et gestion des surfaces
* Q24 + Q26 + Q27 + Q29 + Q30 + Q32 = gestion des arrivée et évacuation d’eau de l’unit
* Q36 = date d’ouverture sur les flacons
* Q37 = gestion des dates de péremption
* Q74 = séparateur à amalgame dans la salle de soins
1. **Radiologie**
2. **Sécurité : urgence, extincteur, électricité et vidéosurveillance :** DGCCRF

Faire appel à un organisme externe de certification type APAVE ou DEKKRA

1. **Contrats d’élimination des déchets et maintenance** : *Code de Santé Publique + Afnor + ADF + DGCCRF + CDO*
* Q59 + Q60 = contrat de maintenance de l’autoclave : *Grille technique d’évaluation des cabinets dentaires*
* Q61 = qualification opérationnelle des autoclaves : *Grille technique d’évaluation des cabinets dentaires + afnor*
* Q73 = élimination des DASRI – fiche gestion des DASRI à imprimer et garder à disposition

1. **Dossiers médicaux :** *site du CNO*
2. **Informatisation cabinet :** *charte de communication du CNO*
3. **Affichage**: DGCCRF + Médecine du travail
	1. **Salle d’attente**
	2. **Affichage pour le personnel**
* Q14 + Q15 = AES = *Grille technique d’évaluation des cabinets dentaires* + ADF *--* fiche à afficher obligatoirement dans la sté
	1. **Affichage zone radio** (trèfle bleu)
1. **Dispositions particulières au personnel** : Médecine du travail + DGCCRF
2. **Relation avec les patients** : DGCCRF